Plan directeur communal de l'énergie
Tavannes

TAVANNES

Indications relatives à l'approbation

Procédure de participation: 21.05 au 28.06.2024
Rapport d'examen préalable: 23.10.2025
Décision du conseil municipal: 03.02.2026
Modifications mineures : 03.08.2026
Décision du conseil municipal sur les modifications mineures : 25.08.2026

Le président :

Le secrétaire municipal :

Certifié exact. Tavannes, le 31.08.2026
Le secrétaire municipal :

Approuvé par l'OACOT le:

Carte du plan directeur

Mesures et état de coordination

M1 (IP)

(IP) Information préalable
(CC) Coordination en cours
(CR) Coordination réglée

Agents énergétiques

- Bois
- Soleil / Chaleur de l'env.
- Géothermie

Réseau de chaleur

- Projet de réseau (à étudier)

A titre indicatif :

Installations

- Centrale de chauffe existante
- Installation solaire >100MW existante

Réseau de chaleur

- Réseau de chaleur existant
- Sans obligation de raccordement
- Conduite CAD existante

Indications

- Limites communales

